

Biodiversité et collectivités territoriales : quelles opportunités pour les territoires ?

7 février 2018, 9h30, Montpellier (Région Occitanie – site de Capdeville)

intervention en ouverture de Ferdy Louisy, vice-président du conseil d'administration de l'AFB

Mesdames, messieurs les élus, Mesdames et Messieurs,

« Rassembler et fédérer les envies d'agir pour la biodiversité » est le thème de l'événement qui nous réunit aujourd'hui.

Le 23 octobre dernier, le ministre Nicolas Hulot et le président de Régions de France et l'AFB ont signé une Déclaration d'Intention à travers laquelle l'État et les Régions déclaraient faire ensemble le pari des territoires pour la biodiversité.

Il est heureux que rapidement nous élargissions ce cercle, et ce colloque vient à point nommé pour incarner cette formule du « pari des territoires pour la biodiversité ». Mais pour réussir le pari des territoires pour la biodiversité, encore fallait-il mettre à la disposition de ceux-ci des outils performants, qui puissent par la suite se déployer sur l'ensemble des espaces terrestres et maritimes, de métropole et d'outre-mer.

Parmi ces outils, dont beaucoup découlent de la loi de reconquête de la biodiversité, l'Agence Française pour la Biodiversité, créée il y a un tout petit peu plus d'un an aura bien sûr un rôle particulier. Le législateur a d'ailleurs été très clair, en invitant les collectivités locales et l'Agence à « coordonner leurs actions dans les domaines d'intérêt commun », et à créer pour cela des Agences Régionales de la Biodiversité.

C'est donc pour moi un honneur et un réel plaisir d'ouvrir, avec François DELU-GA, le président du CNFPT cet évènement. Le CNFPT et l'AFB ont dès la création de l'Agence, souhaité formaliser un premier partenariat incarné par une convention cadre.

L'initiative de ce colloque ouvert aux agents de collectivités, aux agents de l'Etat et de leurs établissements publics et aux partenaires des collectivités est une excellente idée pour incarner ce que nous souhaitons plus que tout à l'Agence.

Fédérer, être une agence ouverte, cœur de réseau, je suis sûr que Christophe AUBEL y reviendra dans ses propos.

Une agence au cœur de la mobilisation citoyenne. Nous croyons aux territoires. Et c'est un élu local qui vous le dit. L'entrée par les territoires est un gage de succès pour la biodiversité. La journée qui s'est tenue hier en ses locaux à l'initiative du réseau des Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (les CAUE), que nous connaissons bien dans les Départements, l'a encore démontré. De nouveaux partenariats sont à imaginer dans les territoires.

Afin de contribuer à cet objectif, je crois pouvoir affirmer que l'Agence a d'ores et déjà été au rendez-vous.

Dès le début l'année 2017, et dès sa mise en place, notre Conseil d'Administration a ainsi pu échanger et partager une première vision autour de l'apport attendu des Agences régionales de la biodiversité, puis, dès le premier trimestre, il a pu examiner les premières conventions de préfiguration qui lui étaient proposées.

Depuis lors, le travail s'est poursuivi. La première ARB a été créée en lle de France, et les autres projets, dont celui d'Occitanie, avancent bien.

Je tiens aussi à signaler le dialogue engagé avec les collectivités d'outre-mer, le délégué Outre-mer de l'agence Jean-Jacques Pourteau, s'y emploie une convention de partenariat est signée avec Mayotte, bientôt Wallis et Futuna, Saint Pierre et Miquelon et d'autres vont suivre. Moi-même en Guadeloupe y suit très attaché et j'avais dès la période de préfiguration produit un rapport sur les ARB en outre-mer.

Je veux vous dire ma conviction que la création d'Agences régionales de la biodiversité sera une opportunité historique pour démontrer que l'action collective et la mise en commun des compétences et des réseaux, vont nous permettre de relever trois défis majeurs :

- d'abord contribuer à stopper l'érosion de la biodiversité, une érosion qui s'accélère et fait peser un risque majeur pour notre société toute entière,
- ensuite envisager sa reconquête avec des projets ambitieux, pour lesquels l'innovation sera souvent la clef,
- enfin reconnecter l'homme à la nature, car c'est aussi de cela qu'il s'agit.

L'injonction faite à l'Etat et aux collectivités locales de mieux se coordonner n'est pas nouvelle, elle peut même faire sourire. Mais avec les Agences régionales de la biodiversité, nous avons une politique publique qui touche concrètement - j'allais dire, intimement - les territoires.

Pour dire les choses nettement, les collectivités locales et l'Etat vont pouvoir aller au-delà d'une simple coordination, et décider de *faire ensemble*.

Au moment où se poursuivent les travaux de la Conférence nationale des territoires, les Agences régionales de la biodiversité doivent être un exemple et une source d'inspiration. Engagé depuis longtemps, dans mon territoire, dans des actions de protection de la nature, je sais bien que la biodiversité n'est pas une compétence de plus, mais qu'elle relève d'une politique qui nécessite, de la volonté, de la constance et, disons-le, de l'altruisme. Et je reste convaincu que nous devons inventer un nouveau modèle de développement plus respectueux des personnes, de la planète, et que cette transition écologique et solidaire qu'il nous faut mettre en œuvre, passera par plus de connaissance et plus de protection de la biodiversité, par son intégration dans les politiques sectorielles.

Pour obtenir des résultats en matière de préservation et de reconquête de la biodiversité, nous avons besoin de dynamiques cohérentes au plan régional car ce sont elles qui nous permettront de qualifier les expériences les plus intéressantes et d'animer les réseaux et de les disséminer ensuite.

Il est évident que la création d'Agences dans chaque Région, et collectivités en outre-mer, en partenariat avec l'Agence française pour la biodiversité, optimisera la transmission de ces expériences et de savoir-faire, d'une région à l'autre. C'est certainement le message que délivrera par la suite la représentante de la région Provence-Alpes Côte d'Azur, et demain Agnès Langevine pour la région Occitanie.

De la même façon, les initiatives que prend l'Agence - qu'il s'agisse des Atlas de biodiversité des collectivités (les ABC), ou du premier appel à projets pour des initiatives biodiversité en outre-mer - ces initiatives ne pourront s'épanouir et diffuser sans les relais puissants et organisés que constituent les Régions, avec une forme de péréquation dont ont besoin ceux qui ont moins de ressources, moins d'accès à l'information, et qui ont besoin de notre appui pour passer à l'action.

Appréhender l'ensemble de la biodiversité, l'eau et les milieux aquatiques, les milieux terrestres mais aussi les milieux littoraux et marins dans une même organisation rend indispensable de fédérer ces réseaux, et de compléter ceux-ci.

L'appui des Agences de l'eau, dans ces coopérations régionales sera déterminant pour faciliter ces transferts entre le bassin et chaque région, et je souhaite que le réseau des aires protégées prenne toute sa place dans les réseaux que les ARB sur le point d'être créées vont mettre en place et animer.

De même, les apports de toutes les composantes de l'Agence - parcs marins, antennes de façades, parcs nationaux, unité commune avec le Muséum National d'Histoire Naturelle - contribueront à la mise en œuvre de ce que j'appellerais une "communauté intellectuelle de la biodiversité".

Les premières ARB verront le jour dans l'année, et nous en mesurerons l'impact au fil du temps. Ainsi prendra tout son sens la formule du « *pari des territoires* ».

Aucune institution ne peut réussir, ni même convaincre, si elle n'est pas portée par des femmes et des hommes engagés. C'est pourquoi la réussite des Agences régionales de la biodiversité dépendra aussi de la dynamique entrainante et de long terme que les élus de nos collectivités sauront impulser.

Je veux profiter de la présence des représentants des Régions, mais aussi des départements, des maires, et des présidents d'intercommunalités pour partager avec vous cette idée : ces Agences régionales de la biodiversité doivent être l'occasion de travailler sur la sensibilisation des élus aux questions de protection de la biodiversité.

À nos collègues élus, nous devons dire que la biodiversité n'est pas une contrainte mais un bien commun et le patrimoine des générations futures. Et pour ce-la leur faire toucher du doigt les mille et une opportunités qu'offre l'investissement

en faveur de sa préservation et de sa valorisation, pour le développement et l'image de leur territoire, et pour le bien-être de leurs concitoyens. Il faut, partout en métropole et en outre-mer, agir de manière positive et démontrer que la biodiversité n'est pas un "empêcheur de réalisation" mais au contraire un "pourvoyeur de solutions", en même temps qu'une source inépuisable d'inspiration pour les acteurs de progrès.

Voilà pourquoi je pense que les feuilles de route des futures Agences régionales devraient nécessairement inclure un axe de travail pour répondre à ce besoin.

Je souhaite qu'ensemble nous imaginions de nouvelles formes de sensibilisation des élus. Avec des actions les impliquant directement - comme les Atlas de la biodiversité des communes - par des journées d'information, avec le concours des associations départementales des maires, et surtout par échanges entre élus, de telle sorte que les plus avancés puissent éclairer le chemin des autres.

Mesdames et messieurs, les Agences régionales de la biodiversité sont clairement une priorité de la feuille de route de l'Agence. Au-delà c'est toute l'offre de service de l'Agence auprès des collectivités qui méritera d'être mieux explicitée. Un colloque comme celui-ci y contribuera.

Déjà, la forte mobilisation de l'Agence pour la conception de l'initiative « territoires engagés pour la biodiversité » - dont vous entendrez parler à différents moments dans ce colloque, est un vrai marqueur. Elle vise à mobiliser les collectivités pour des projets de territoire cohérents et significatifs en faveur de la biodiversité, et à reconnaître les efforts qui sont réalisés par les collectivités pour contribuer à cet objectif commun qu'est la reconquête de la biodiversité.

Sa mise en œuvre s'appuiera sur des collectifs régionaux (collectifs portés par les ARB dès que cela sera possible), qui seront ouverts à tous les partenaires mobilisés dans les territoires pour accompagner, techniquement et financièrement, les actions des collectivités. Car nous savons que si des actions exemplaires existent déjà, et elles sont nombreuses, vous nous en parlerez dans les différents ateliers

du colloque, l'objectif est maintenant de faire de ces actions exemplaires la norme, de généraliser la prise en compte de la biodiversité par toutes les collectivités, dans toutes leurs actions.

Au sein du Conseil d'Administration de l'agence, nous sommes convaincus du rôle essentiel que les territoires et les collectivités peuvent et doivent jouer, de leur propre initiative et pour contribuer aux dynamiques nationales, pour l'action en faveur de la biodiversité. Et pour ma part, en tant qu'élu territorial, je sais que rien de durable ne se fera sans vous,

Je vous remercie.